sessilibus, cuneatis, apice breviter acuminatis, obtusiusculis, 9-12 cm. longis 4-5 cm. latis, sat crassis, infra pallidissimis, margine integra ; nervi secundarii 8-9 utrinque, supra pallidi, infra sat prominentes, ascendentes, propre marginem arcuati ; venulae rete sat laxum infra magis conspicuum efformantes ; petioluli basi complanati, latere infimo nulli, altero 3-4 mm. longi, glabri ; petiolus 16 cm. longus, gracilis, 2 mm. crassus, supra complanatus, prope petiolulos, subalatus, ad basin secus 5-6 cm. aphyllus, ad insertionem tumidulus. Inflorescentiae axillares vel supraxillares, breves, pauciramosae, ramulis spiciformibus, tenuiter aureopilosae ; flores inter majusculos, bisexuales, explanati 8 mm. lati et alti, subglabri. — ☿ Sepala 5, imbricata, brevissime ad basin coalita, ovata, obtusa, utrinque glabra, 3.5 mm. longa, ciliata. Petala 5, 6.5 mm. longa, elliptica, ciliata, basi unguiculata ungue 2 mm. longo ; squama unica, inflexa, lobulata, subglabra, ad apicem unguis inserta. Discus obscure 5-gonus, patens, glaber. Stamina 8, anthera orbiculari, 0.7 mm. longa, dorso prope medium ad filamentum inserta, filamento 2.5 mm. longo, infra medium piloso. Ovarium glabrum, late fusiforme, trigonum, angulis acutis subalatis, apice in stylum brevem glaber attenuatum, loculis 3, ovulis solitariis, ad medium loculi insertis, ascendentibus, micropyle infero. Fructus immaturus 4.5 cm. longus, 2 latus, trialatus, alis 1 cm. latis, papyraceis, basi subacutis, apice integris acuminatis secus stylum decurrentibus, semine unico, elliptico, pilis luteis loculi cincto.

LAOS : Phou-soun, près Luang-prabang, *Poilane* 20.223.

Ce *Zollingeria* se distingue faci ement de l'autre espèce d'Indochine, le *Z. dongnaiensis* : 1° par ses pétales munis d'une squame ; 2° par le fruit aigu à la base comme au sommet ; 3° par les ailes entières et décurrentes sur le style.

---

# NOTES TAXONOMIQUES ET GÉOGRAPHIQUES SUR DES GRAMINÉES ET CYPÉRACÉES NOUVELLES DES ANTILLES FRANÇAISES.

## (12e CONTRIBUTION)

par H. STEHLÉ

*Résumé analytique.* — Dans cette contribution, l'auteur apporte des précisions sur de nouvelles espèces de Graminées et Cypéracées des Antilles françaises où, avec Mme H. STEHLÉ, il a collecté durant ces 12 dernières années. Le nom-

bre des plantes de ces 2 familles était, d'après la Flore de DUSS, qui est la base de la botanique floristique dans ces Iles, de 100 espèces, réparties en 36 genres pour les Graminées et 71 espèces groupées en 13 genres pour les Cypéracées. D'après ses recherches et les additions qu'il y a faites successivement à la lueur des monographies modernes, l'auteur a pu porter ces nombres à 158 espèces et 60 genres de Graminées, et 98 espèces réparties en 18 genres pour les Cypéracées, soit à un total de 256 Glumiflorées, au lieu de 171 dans la Flore de DUSS.

Des précisions sont fournies sur la taxonomie, la répartition géographique et l'écologie des nouveautés signalées ainsi que sur les binômes les plus corrects, concernant les noms invalidés retenus par le R. P. DUSS. Une clef du genre *Andropogon* et un synopsis du genre *Heleocharis* pour les espèces des Antilles françaises figurent ici, suivis d'une discussion sur les binômes les plus valables à adopter dans chaque cas. Des échantillons de collecteurs non cités par DUSS ont pu en outre être signalés dans cette notice.

## GRAMINAE

Au nombre des 154 Graminées, dont 150 espèces et 4 variétés, réparties en 58 genres, qui est celui établi dans l'inventaire graminoïde dressé dans notre étude sur les *Glumiflorées des Antilles françaises* (in *Caribb. Forest.*, vol. 5, nº 4, p. 181-206, Porto-Rico, juillet 1944), après addition d'espèces nouvelles, nous devons ajouter encore 4 unités, dont 2 genres (*Oryza* et *Brachiaria*). Sept espèces de cette famille : une Festucée, une Chloridée, une Oryzée, trois Panicées et une Andropogonée, sont signalées ici. Quatre sont nouvelles pour l'Archipel des Antilles françaises et les trois autres, qui n'étaient connues que pour la Guadeloupe, dans cet Archipel, ont été collectées par ma femme et moi, au cours de ces dernières années, à la Martinique.

L'aperçu historique de l'étude graminéenne dans nos Iles, ainsi que l'endémisme et l'extension géographique, ont fait

l'objet, à l'occasion de l'addition d'espèces nouvelles, d'un développement assez large dans l'étude précitée des Gluniflorées (*Caribb. Forest.* p. 181-186). Dans sa *Flore Phanérogamique des Antilles françaises* (1897), qui est la base habituelle de la botanique pour cet Archipel, le R. P. Duss ne décrit que 100 Graminées réparties en 36 genres et semble avoir ignoré les travaux d'Husnot et Coutance : *Enumération des Glumacées récoltées aux Antilles françaises* (*Bull. Soc. Linn. Normand.*, Caen, p. 250-282, 1869-70) qui portait déjà à 120 Graminées le nombre des espèces énumérées. Nous avons montré la nécessité de la réduction de plusieurs espèces de cette famille décrites comme nouveautés dans ce dernier travail, sous des binômes nouveaux, à des Graminées déjà connues dans d'autres Iles Caraïbes ou sur le Continent Américain, en indiquant leur nom valable.

La publication posthume du remarquable *Manual of the Grasses of the West Indies* du grand agrostologiste américain, Hitchcock (in *Misc. Publ. U. S. Depart. Agric.*, n° 243, p. 131 ; Washington) en 1936, a apporté une connaissance beaucoup plus précise des Graminées des Antilles, dans lesquelles nos Iles sont incluses. Nous y décomptons, citées uniquement pour l'ensemble et l'une ou l'autre des Iles françaises, un total de 130 espèces réparties en 55 genres, nombre porté à 154 espèces et 58 genres respectivement dans nos *Glumiflorées des Antilles françaises*. Il y était précisé (p. 184) que ces chiffres, sans être intangibles et définitifs, puisque le tapis végétal évolue, montraient la richesse de la flore graminologique à la Martinique et à la Guadeloupe.

Avec les additions suivantes, l'on peut donc désormais fixer, dans l'état actuel de nos connaissances, et selon les conceptions modernes et rationnelles d'Hitchcock et Chase, les 2 spécialistes des Graminées américaines, qui ont revu nos récoltes, à 158 Graminées, dont 154 espèces et 4 variétés, réparties en 60 genres différents.

FESTUCEAE

**Orthoclada laxa** (L. Rich.) Beauv. *Ess. Agrost.* LXX, p. 149,

168 (1812). *Syn.* : *Aira laxa* L. Rich. *Act. Soc. Hist. Nat. Paris*, I, p. 106 (1792) ; *Panicum rariflorum* Lam. (1798) ; *Orthoclada rariflora* Beauv. (1812). DUSS, *Fl. Ph. Ant. fr.*, p. 501, l'appelle *O. rariflora* Nees, mais c'est Palisot de Beauvois l'auteur de ce binôme considéré, à juste titre, comme synonyme d'*O. laxa* (L. Rich.) Beauv.

*Obs.* Belle espèce, de 1 m. à 1 m. 30 de haut, vivace et stolonifère ; feuilles longuement pétiolées, de 12 à 18 cm. de long et 2,5 à 3 cm. de large, lancéolées ; panicules larges et longues, grêles, à ramules capillaires, à 1 ou plusieurs épillets terminaux, glumes étroites, acutées, de 4-5 mm. de long, à lemmas acuminés et brièvement aristés, de 6-7 mm. de long. Une belle planche (fig. 31, p. 57) la figure très bien dans l'ouvrage d'HITCHCOCK.

*Répart. géogr.* — Sud du Mexique au Brésil sur le continent ; types de L. Richard et de Lamarck, de la Guyane (Cayenne) ; Guadeloupe (*Duss*) et Trinidad (*Broadway, Hitchcock*).

*Martinique.* — Falaise Isaï, après le Gros-Morne, forêt dense et humide, très sciaphile et ombrophile, sur défrichement de forêt domaniale pour l'installation de cultures vivrières, sol humifère riche, alt. 650 m., colonisations très larges aux emplacements de clairières nouvellement défrichées, alt. 650 m. (*H. et M. Stehlé*, n° 4615, in herb. Wash. et Paris). Type forestier hygrophytique à *Sloanea-Dacryodes*, facies à *Heisteria coccinea* Jacq. (n. 4617) et *Xylosma guadalupense* Urb. (n. 4620).

Pour la Guadeloupe, DUSS précise (p. 501) : « Vit en société dans les endroits ombragés et souvent inondés, ou marécageux ; Baie Mahault, dans la vaste forêt de l'Ilet la Jaille, seul endroit où j'ai trouvé cette belle Graminée (n° 3522) ». Ce numéro est également celui cité par HITCHCOCK (p. 58). DUSS ajoute : « Elle n'existe pas à la Martinique ». Elle y est cependant et ses colonisations localisées aux clairières forestières et ombragées ne peuvent s'expliquer, dans cette Ile, que par la présence antérieure aux récoltes de DUSS mais qu'il

n'a pas décelée ou par la venue en Martinique de Guadeloupe ou de Trinidad par le vent ou les oiseaux, ses épillets grêles, légers et adhérents, pouvant être aisément transportés ou fixés dans les plumes. Les vents soufflant de 90 à 95 % fois dans le sens du Nord-Est vers le Sud-Ouest, et les migrations des oiseaux se faisant le plus régulièrement suivant une ligne sensiblement Nord-Sud, les adaptations anémophiles et ornithophiles au transport aérien ont pu jouer plus favorablement, à notre sens, pour l'introduction éventuelle de Guadeloupe plutôt que de Trinidad. L'Ilot de la Jaille marécageux, cité par DUSS, pour la Guadeloupe, est un lieu de chasse des poules d'eau et autres oiseaux marins et la Falaise Isaï est, en Martinique, un endroit de passage des oiseaux migrateurs.

Cette espèce est une élective des sols riches et humides. La pluviométrie du lieu de récolte en Martinique s'élève à 5 m. d'eau annuellement et l'état hygrométrique de l'air est de 88 %. HITCHCOCK (p. 55) précise son habitat par l'expression « Rich woods », ce qui concorde parfaitement avec son écologie en Martinique.

## CHLORIDEAE

**Chloris cubensis** Hitchc. et Eckman, *Man. Grasses West Ind.*, *Misc. Publ. U. S. Depart. Agric.*, n° 243, p. 131, Wash. (1936) ; specimen. Hort. bot. Marburg, descript.

*Obs.* — Espèce affine de *C. Sagraeana* A. Rich., in Sagra, *Hist. Cuba*, XI, p. 315 (1850), typifiée sur un spécimen de Cuba, mais récoltée aussi à la Guadeloupe : *Duss* n° 4110, numéro non cité dans sa *Flore phanérogamique*. Elle est aussi affine de *C. Eckmanii* Hitchc., *Man. Grasses West Ind.* ; loc. cit., p. 130, Wash. (1936), endémique des Grandes Antilles. Les 3 espèces forment un groupe polymorphe avec des transitions.

*Répart. géogr.* — Cuba, Jamaïque, Haïti, Antigua (*Box* n° 35).

*Guadeloupe.* — Sur calcaires miocènes de la Grande-Terre, rudérale, St.-François (*H. et M. Stehlé* n° 5842, 8 août 1945). Rare.

ORYZEAE

**Oryza perennis** Moench, *Meth. Pl.* 197 (1794).

*Obs.* Le genre, en tant que plante sauvage et autochtone, ce qui est le cas, est nouveau pour l'Archipel des Petites Antilles. HITCHCOCK, qui en a donné en 1935 une brève mais excellente description dans son ouvrage posthume : *Manual of Grasses of the West Indies* (p. 143) écrit : « L'auteur a collecté ce riz sauvage à Cuba dans des situations où il semble natif. » Le Dr ECKMAN, qui également collecta à Cuba, écrit que ce n'est pas une adventice et qu'elle n'a jamais été trouvée dans les riz cultivés. « Il pousse dans les marécages à pineraies loin des habitants et où le riz n'a jamais été cultivé. C'est hors de question qu'il se soit échappé des plantations de riz. Il est, par ailleurs, pérenne et non annuel comme *l'O. sativa* L. ». Ces remarques d'HITCHCOCK et d'ECKMAN pour Cuba s'appliquent également pour la Martinique, d'après nos observations dans cette Ile.

C'est une grande herbe vivace, de 1,50 à 2 m. de haut, à feuilles très longues, de 1 m. et plus, très étroites, 7 à 15 mm., à panicule de 15 à 25 cm. de long, à épillets de 9 mm., les extrémités du lemma et du palea colorées de pourpre, les arêtes violacées, mesurant de 7 à 10 cm. de long.

*Répart. géogr.* — Cuba : Ile des Pins, St-Domingue (*Eckman*) et Brésil.

*Martinique.* — Sur terres latéritoïdes, à pH = 6,5, marécageuses, peu aérées, colonisant largement par ses stolons vivaces, le long des cours d'eau et de leurs rives, lieux périodiquement inondés, n° 5365, « herbe du riz », bord de la Rivière Madame, spontanée, alt. 320 m., 18 novembre 1944 (*H. et M. Stehlé*) [M. CHASE déterm.] ; n° 5843, marécages près Tivoli, alt. 300 m., 12 novembre 1945. Très localisée, colonisatrice des hydrargiles. Est dénommée « herbe du riz » en créole comme certains panis : *Panicum fasciculatum* Sw. (Syn. : *P. fuscum* Sw. et *P. flavescens* Sw., in DUSS, *Fl.* p. 516-517) que nous avons collecté par ailleurs : Guadeloupe n° 2796 et

2822 ; Martinique : n° 5783. On appelle aussi *herbe du riz* l'*Echinochloa colonum* (L.) Link, ou *jungle rice* dans les Iles anglaises (Syn. : *Panicum colonum* L. in DUSS, *Fl.* p. 515,) également très abondant aux Antilles françaises : Guadeloupe : (*Stehlé* n° 273, n° 288 ; n° 2775 et n° 2739). Ces 2 espèces sont cependant bien différentes taxonomiquement et écologiquement de l'*O. perennis* Moench.

## PANICEAE

**Brachiaria subquadrifida** (Trin.) Hitchc.

Espèce basée sur *Paspalum subquadrifidum* Trin.

Le genre *Brachiaria* a été décrit par Grisebach in Ledeb., *Fl. Ross.* IV, p. 469 (1853).

*Obs.* — Herbe de 15 à 45 cm. de long, ascendante, branchue, à feuilles linéaires, acutées, à épillets dorsalement comprimés, solitaires, parfois en paires, subsessiles en 2 rangées sur un côté, la 2e glume stérile et égale au lemma, à 5-7 nervures, l'apex du lemma fertile portant une brève arête.

Le genre n'était représenté dans l'Archipel Caraïbe que par *B. erucaeformis* J. E. Smith (Antigue et Barbade) et dans les Grandes Antilles par *B. extensa* Chase, basé sur *Paspalum platyphyllum* Griseb. (1866) non Schult. (1827), toutes deux de large répartition géographique en régions intertropicales ou subtropicales.

*Guadeloupe.* — Grande-Terre de la Guadeloupe, sur calcaires miocènes, rudérale, St-François, alt. 20 m., 8 août 1945. Rare (*H. et M. Stehlé*, n° 5844). Espèce nouvelle pour les Antilles.

**Paspalum Saugetii** Chase, *Contrib. U. S. Nat. Herb.* XXVIII, p. 147, fig. 90 (1919) ; Hitchc. *Man. Grasses West Ind.*, p. 221-222, fig. 167 (1936).

*Obs.* — Type de Cuba (*Fr. Léon* n° 8982, *Sauget* de son nom patronymique). Espèce qui a été confondue avec *P. rupestre* Trin., *Linnaea*, X, p. 293 (1836).

Petite Graminée de 15 à 40 cm. d'étalement, basse et plaquée, tortueuse, feuilles épaisses et brèves, involutées en séchant, de 3 à 15 cm. de long, 3 à 7 mm. de large ; racèmes solitaires, parfois géminés, de 2 à 4 cm. de long ; épillets de 1,3 à 1,6 mm. de long, ovales et apprimés-pubescents.

*Répart. géogr.* — Grandes Antilles : Bahamas (*Eggers* nº 3995), Cuba (*Léon, Eckman,* etc...), Haïti (*Eckman, Leonard,* etc...), République Dominicaine (*Faris, Rose,* etc...), Puerto Rico (*Chase*).

De très nombreux spécimens sont cités pour ces Iles par HITCHCOCK, *Man. Grasses West Ind.*, p. 222.

*Martinique.* — Petite espèce des calcaires burdigaliens de Ste-Anne, près du littoral : près de la Savane des Pétrifications et de Caritan, alt. 10 m., 6 mai 1945 (*H. et M. Stehlé,* nº 5845) ; Martinique (*Frank Egler* : nº 202, in herb. Bronx Park, New York), Ste-Anne, savanes graminoïdes, en 1939.

C'est une petite espèce nettement calciphile ; on la trouve sur les reliquats calcaires et les affleurements de chaux. Pour les Grandes Antilles, HITCHCOCK (p. 222) précise également : « Rockly, mostly limestone soil in the Greater Antilles ».

Espèce nouvelle pour l'Archipel Caraïbe.

**Panicum reptans** L. *Syst. Nat.* ed. X, II, p. 870 (1759).

*Syn.* : *Panicum grossarium* L. *Syst. Nat.* ed. X, II, p. 871 (1759). DUSS *Fl. ph. Ant. fr. pro parte,* p. 516 (non nº 3180) ; *P. prostratum* Lam. (1791) ; *P. coespitosum* Sw. (1797) ; *P. insularum* Steud. (1854) ; *Brachiaria prostrata* Griseb. (1857), *P. prostratum* var. *pilosum* Eggers (1879) ; *Urochlora reptans* Stapf (1920).

*Obs.* — Le type de *P. reptans* L. est de Jamaïque et tous les autres synonymes ont comme type un spécimen des Grandes Antilles, à l'exception de *P. insularum* Steud., *Syn. Pl. Glum.* I, p. 61 (1854) qui a été typifié sur un échantillon des Petites Antilles et de l'*Urochloa reptans* (L.) Stapf in Prain, *Fl. trop. Africa,* IX, p. 601 (1920), d'Afrique.

Plante annuelle, étalée et prostrée ; tiges grêles branchues, de 10 à 30 cm. de long ; feuilles lancéolées ou ovées-lancéolées, de 1,5 à 6 cm. de long, 4 à 12 mm. de large, cordées, glabres ou pubérulentes ; inflorescence longue de 2-6 cm. ; racèmes spiciformes ; épillets de 2 mm., glabres.

*Répart. géogr.* — Floride au Texas, Nord et Sud Amérique, tropiques d'Afrique et d'Amérique ; Grandes Antilles et Archipel Caraïbe (HITCHCOCK, p. 250). DUSS (*Fl. ph. Ant. fr.*, p. 516) précise : « Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique » et ne la cite que « peu abondante », à la Guadeloupe. GRISEBACH, duquel s'inspire souvent DUSS, la décrit (*Fl. Brit. Ind. Isl.* p. 546, 1864), en lui donnant à tort le synonyme de *P. adspersum* Trin., espèce bien distincte, à laquelle se rapporte d'ailleurs le n° 3180 de DUSS nommé dans la *Flore phanérogamique* de cet auteur (p. 516) comme *P. grossularium* L., synonyme certain de *P. reptans* L. (voir HITCHCOCK, p. 245 et p. 251). La répartition indiquée par GRISEBACH est la suivante : Jamaïque (*Linné*), Saba (*Forsström*), Antigue (*Wullschlege!*), Haïti et St-Barthélémy (!).

*Martinique.* — Le Marin, pelouses xéro-héliophiles du Sud, près Barrage, alt. 20 m., 22 décembre 1938 (*H. et M. Stehlé, n° 4304*) ; n° 5426, « herbe cabrit », prairies denses et fossés humides du Littoral Sous-le-Vent, Schoelcher près Madiana, alt. 25 m., commune, 12 septembre 1943 ; n° 5786, pelouses semi-hydrophiles, en lisière de mangrove, assez rare, alt. 10 m., Rivière-Salée, 28 février 1945.

## ANDROPOGONEAE

**Andropogon pertusus** (L.) Willd. *Sp. Pl.* IV, p. 922 (1806).

*Syn.* : *Holcus pertusus* L., *Mant. Pl.* II, p. 301 (1771), type de l'Inde, *A. panormitanus* Parl. (1848) d'Italie ; *A. pertusus* var. *panormitanus* Hack. in. DC. ; *Amphilophis pertusa* Stapf in Prain (1917).

*Obs.* — Herbe de 20 cm. à 1 m. de haut, érigée et branchue, à nœuds pileux ou glabres, feuilles de 10 à 20 cm. de long et

1 à 4 mm. de large, pubescentes ou glabres ; racèmes groupés aux axes, de 2 à 6 cm. de long, villeux ; arêtes des épillets sessiles doublement géniculées, brunâtres et de 15 mm. de long.

Espèce non citée dans DUSS ni dans HITCHCOCK pour les Antilles françaises ; URBAN (*Symb. Ant.* VIII, *Fl. Doming.*, p. 15, 1920) énumère la Guadeloupe et la Martinique comme îles où elle se trouve, mais sans aucune précision de collecteur ni de localité.

*Répart. géogr.* — D'après HITCHCOCK (*Man.*, p. 401-402, 1935) : Cuba, Jamaïque, St-Domingue, Iles Vierges, Antigue, Névis, Dominique, Barbade, Grenade, Trinidad et Tobago. Pantropicale.

*Martinique.* — Savanes xérophiles littorales et taillis à *Croton bixoides* Vahl, Schoelcher Madiana, Côte Sous-le-Vent, alt. 10 m., 20 décembre 1943 (*H. et M. Stehlé*, n° 5390) ; n° 5723 *b*, en association dans les pelouses herbacées des mornes calcaires de Ste-Anne, avec *A. nodosus* (Willem.) Nash (n° 5723 *a*), alt. 0.10 m., très rare, 22 mai 1945.

*Espèces du genre Andropogon aux Antilles françaises.* — Dans la *Flore* de DUSS, ne figurent (p. 528-530) que 6 espèces de ce genre *Andropogon* : *A. saccharoides* Sw., *A. contortus* L., *A. condensatus* H. B. et K., *A. imberbis* Hack., *A. bicornis* L. et *A. eucostachyus* H. B. et K. ; la citronnelle du genre *Cymbopogon*, indiquée (p. 529) comme *A. Nardus* L., le vétiver et le sorgho, doivent être laissés de côté. Plusieurs de ses numéros cités ne sont en outre pas d'accord avec la description des espèces auxquelles il les rapporte et doivent être indiqués pour d'autres Graminées de ce genre. On peut porter ce nombre à dix espèces classées suivant le synopsis ci-après dans les diverses sections, en accord avec la clef d'HITCHCOCK (p. 385-386), certaines subdivisions de GRISEBACH (*Fl.* p. 558-559), et tenant compte de la plupart des récoltes faites aux Antilles françaises.

*Synopsis des espèces d'Andropogon aux Antilles françaises.*

1. *Section Dichanthium* (Gen. *Dichanthium* Willem). Epillets inférieurs (1) à 2 paires différents des supérieurs par la présence de 2 épillets staminés semblables ; racèmes 1 ou plusieurs, digités ou fasciculés.
   *a*) Axes d'inflorescence glabres au-dessous des racèmes (Guadeloupe *Duss* n° 3678 a, *Hitchcock* 16.413, *Stehlé* n° 266, 369, 676) .............................. *A. caricosus* L.
   *b*) Axes d'inflorescence pubescents au-dessous des racèmes. (Guadeloupe *Duss* n° 3678 ; Martinique *Stehlé* n° 5141 et n° 5723 *a*) ...................... *A. nodosus* (Willem) Nash.
2. *Section Schizachyrium* (Gen. *Schirachyrium* Nees). Epillets inférieurs et supérieurs identiques, epillets sessiles fertiles ; racèmes solitaires aux apex des tiges et branches, issus de gaines ou de spathes :
   *a*) Plantes annuelles, tiges retombantes ou lianoïdes, feuilles de 1-3 cm. de long, pédoncules capillaires (Guadeloupe et Martinique, ex *Hitchcock*)............... *A. brevifolius* Sw.
   *b*) Plantes vivaces :
   + Rachis grêle, sinueux, épillets étalés :
   — Feuilles planes, racèmes nombreux en corymbes, plante robuste (Guadeloupe *Duss* n° 1297 et n° 4026 ; *Hahn* n° 690)........................ *A. condensatus* H. B. et K.
   — Feuilles roulées ou involutées, racèmes peu nombreuses, plante gracile. (Guadeloupe *Duss* n° 2719). *A. gracilis* Spreng.
   + Rachis épais, droit, épillets apprimés ou ascendants (Guadeloupe *Duss* n° 3171, Martinique *Duss* n° 784, 4022) .............................. *A. Salzmanni* (Trin.) Hack.
3. *Section Amphilophis* : (Gen. *Amphilophis* Nash in Britten). Pédicelles plats, racèmes nombreux dans une panicule exserte :
   *a*) Première glume de l'épillet sessile disposée en pointe sur la face dorsale. (Martinique *Stehlé* n° 5390)... *A. pertusus* (L.) Willd.
   *b*) Première glume de l'épillet sessile, non en pointe sur la face dorsale (Guadeloupe *Stehlé*) .......... *A. ischaemum* L.
4. *Section Anatherum* (Gen. *Anatherum* P. Beauv.) :
   Glumes exterieures chartacées membraneuses et arête de la fleur fertile érigée, terminale ou absente. Epillets inférieurs semblables aux autres ; racèmes 2-4, fasciculées sous-tendues par une spathe :
   *a*) Epillets dépourvus d'arête ; plante de 1 m. 50 à 2 m., spathes agglomérées dans l'inflorescence dense, corymbiforme (Guadeloupe *Duss* n° 3168, *Stehlé* n° 371 ; Martinique *Duss* n° 1302, *Stehlé* n° 5846) ............. *A. bicornis* L.
   *b*) Epillets aristés, arête longue et droite, plante de 1 m. à

1 m. 50, spathes agglomérées dans l'inflorescence flabelliforme ou claviforme (Guadeloupe *Duss* n° 3548 et 3937 ; Martinique n° 1301). *A. glomeratus* (Walt.). B. S. P.

## CYPERACEAE

Dans la *Flore phanérogamique* de DUSS, 71 Cypéracées, dont plusieurs sont des synonymes, ont été décrites (p. 535-556) et réparties entre 13 genres, en suivant la *Flore* de GRISEBACH (1864) et d'après les déterminations de BOECKELER. Dans l'*Enumération des Glumacées récoltées aux Antilles françaises*, T. HUSNOT et A. COUTANCE (*Bull. Soc. Linn. Norm.*, Caen, p. 250-282) signalaient déjà en 1869, 78 espèces pour cette famille sur les 199 recensées.

Dans une étude récente : *Les Glumiflorées des Antilles françaises* (*Caribb. Forest.* vol. V, n° 4, p. 181-206, juillet 1944), une mise au point taxonomique et géographique des Cypéracées dans nos Iles a été réalisée avec l'indication des binômes valables pour plusieurs espèces des principaux genres indiquées par DUSS sous des noms synonymes ou erronés. Des nouvelles espèces ont été citées. Le nombre des Cypéracées recensées ainsi, pour l'ensemble de la Martinique et de la Guadeloupe, dans l'état actuel de nos connaissances, et à la suite des récoltes effectuées durant ces 12 dernières années, était indiqué dans cette étude (p. 184) comme s'élevant à 96, soit 93 espèces et 3 variétés, groupées en 18 genres. On doit y ajouter actuellement un *Mariscus* : *M. Mutisii* B. H. et K. et un *Rhynchospora* : *R. globularis* (Chapm.) Small, tous deux collectés en Martinique et nouveaux pour les Antilles françaises, le dernier même pour tout l'Archipel Caraïbe.

Deux autres espèces : *Cyperus ochraceus* Vahl et *Fimbristylis miliacea* (Thunb.) Vahl, déjà connues auparavant pour la Guadeloupe, mais non pour la Martinique, ont été récoltées récemment dans cette Ile.

Les précisions fournies sur les Cypéracées de DUSS dans l'étude précitée des Glumiflorées (*Caribb. Forest.*) portaient sur des espèces des genres *Cyperus, Fimbristylis, Scirpus,*

*Rhynchospora* et *Carex*. Des remarques semblables sur la nécessité de révision de la *Flore* de Duss sont à faire pour les genres *Pycraeus*, *Mariscus*, dans les *Cyperae* et surtout pour le genre *Heleocharis* dans les *Scirpae*.

A la lueur des études monographiques de Kuekenthal (*Cyperus*), Core (*Scleria*) et surtout Svenson (*Heleocharis*), et des récoltes récentes permettant les comparaisons nécessaires, il est possible d'apporter, sur les Cypéracés des Antilles françaises, une notable contribution.

## Cypereae

**Pycraeus odoratus** (L.) Urb. *Mant. Cyp.*, Clarke in Urb. *Symb. Ant.* II, p. 164 (1900).

*Syn.* : *Cyperus odoratus* L. *Sp. Pl.* ed. I, p. 46 (1753) ; *C. polystachyus* R. Br. (1810) ; Duss, *Fl. ph. Ant. fr.* p. 535 (1897) ; *Pycraeus polystachyus* Beauv. (1807).

Cette espèce est polymorphe et présente 3 variétés dont 2 sont aux Antilles françaises.

Var. **genuinus** nov. Syn. : *P. odoratus* (L.) Urb. *stricto sensu.*

C'est la variété typique décrite par Clarke in Urb. *Symb. Ant.* II, p. 17 (1900) sous le nom de *P. polystachyus* Beauv. et par Duss, *Fl.* p. 535, sous celui de *C. polystachyus* Rottb. (C'est Robert Brown, et non Rottboell, l'auteur de ce binôme synonyme.)

Elle existe dans de nombreuses régions tropicales de l'Ancien et du Nouveau Continent et, aux Antilles, depuis Cuba jusqu'à Trinidad, dans presque toutes les Iles.

Aux Antilles françaises, elle est représentée par :

*Guadeloupe.* — *Duchassaing*, n° 4 ; *Duss* n° 3104 et 3669 ; L'*Herminier* n° 45, *H. et M. Stehlé* n° 200, n° 279 et n° 1044.

Forma *major* Duss *nom nud. Fl. ph. Ant. fr.* p. 535 (1897). A forma *typica* differt culmis firmioribus et 50-90 cm. longis, foliis majoribus cum 1/2-4/5 parte culmi aequilongis.

*Martinique.* — Typus : *Duss* nº 691 ; *Bélanger* nº 1258 ; *Hahn* nº 697 *b*, *Husnot* n. 1, *Sieber* nº 13 et 360 ; *H. et M. Stehlé* nº 4324 et nº 5358.

Var. **laxiflorus** (Ridley) *comb. nov.* Syn. : *P. polystachyus* var. *laxiflora* Ridley, in *Journ. Singapore Asiat. Soc.* nº 23, p. 5. (1891) ; *C. paniculatus* Rottb. (1773) ; *C. scopellatus* L. Cl. Rich. (1792) ; *P. paniculatus* Nees (1834) ; *C. microdontus* Torrey (1836) ; *P. Olfersianus* Nees.

Variété laxiflore, de très ample répartition géographique, dans les régions tropicales du monde entier, cependant limitée aux Grandes Antilles et à Trinidad dans l'Archipel Antillais, non dans les Iles françaises.

Var. **Hahnianus** (C. B. Clarke) *comb. nov.* Syn. *Cyperus subulatus* Nees, in *Flora* LVI, p. 138 (1878) ; *P. polystachyus* var. *Hahniana* C. B. Clarke (1900).

Variété à glumes très petites et caractérisée par C. B. Clarke, in Urb. *Symb. Ant.* II, p. 18 : « Var. spiculis glumis nucibus perparvis ».

*Martinique.* — Typus : *Hahn* nº 700.

*Répart. géogr.* — Endémique de l'Archipel Caraïbe. Ile de Béquia, dans les Grenadines (*H. H. Smith*, n. B. 347).

**Cyperus ochraceus** Vahl, *Enum.* II, p. 325 (1805).

*Obs.* — Espèce affine de *C. surinamensis* Rottb. *Descr. et icon.* p. 35, t. 6, fig. 5 (1773), dont elle se distingue par ses épis plus petits et comprimés, de 8 à 12 cm, ses glumes peu infléchies et à peine apiculées, ses épillets jaunes d'ocre, ovés ou ovés-lancéolés.

*Répart. géogr.* — C. B. CLARKE, in Urban (p. 27) ; GRISEBACH (*Fl.* p. 563) ; BRITTON et WILSON (*Bot. Porto Rico*, V, p. 83), permettent de retenir comme répartition : Bahamas, Cuba, Jamaïque, Hispaniola, Puerto-Rico, Antigue, Guadeloupe (*Bertero, Duchassaing, Stehlé*, n. 680 b.), Marie-Galante

(*Duss* n. 3654), Sud des Etats-Unis, Amérique Centrale et Nouvelle Grenade.

*Martinique*. — Duss (*Fl.* p. 537) écrit : « Il n'existe pas à la Martinique », et aucune flore antillaise ne l'indique pour cette Ile où il ne paraissait pas avoir été collecté. Il y existe cependant : psammophile, sables humides et fins de la Rivière Madame à Tivoli, rare, alt. 250 m., 15 juillet 1942 (*H. et M. Stehlé* : n. 5052).

Son aire limite Sud, dans l'Archipel Antillais, qui était constituée par l'Ile de Marie-Galante (Dépendance proche de la Guadeloupe) doit donc être reportée jusqu'au Centre de la Martinique.

**Mariscus cayennensis** (Lam.) Urb. *Symb. Ant.* II., p. 165 (1900). *Syn.* : *Kyllinga cayennensis* Lam. *Tabl. Encycl.* I, p. 149 (1791) ; *M. flavus* Vahl (1805) ; *C. flavus* Nees (1847). *C. flavamariscus* Griseb. *Fl.* (1864) ; Duss (p. 542) ; *C. cayennensis* Britton (1907). Syn. complète in C. B. Clarke, *Symb. Ant.* II, p. 41-42 (1900).

Deux variétés s'observent aux Antilles françaises :

Var. **genuinus** *nov.* Syn. *M. cayennensis* (Lam.). Urb. *stricto sensu*.

C'est la variété typique, la plus répandue, beaucoup moins évoluée que l'autre et moins ample dans toutes ses parties.

*Répart. géogr.* — Cuba, Jamaïque, Haïti, Puerto-Rico, St-Thomas, Ste-Croix, Guadeloupe (*Duss* n. 3653), Martinique (*Bélanger* n. 396, *Duss* n. 45, 184, 454, 473 et 707, *H. et M. Stehlé* n. 2263), St-Vincent, Trinidad ; Louisiane, Texas, Mexique au Paraguay.

Var. **humilis** (C. B. Clarke) *comb. nov.* Syn. : *Mariscus flavus* Vahl var. *humilis* C. B. Clarke, in Durand et Schinz, *Fl. Afr.* V., p. 588 (1895). *Syn.* : *Cyperus flavus* C. B. Clarke, in *Journ. Linn. Soc.* XXI, p. 196 (1884), non Nees (1847) nec Presl, *C. radiolens* P. Maury, in *Mem. Soc. Genève*, XXXI, p. 126, t. 36 A (1890).

C'est une variété à ombelles de 7 cm. de large, à épis de 17 mm. sur 13 mm., subquadrangulaires, à épillets de 6-7 mm. de long et 1 mm. 5 de large, à 4-5 graines, à l'extrémité de la glume longuement sétifère.

*Répart. géogr.* — Du Guatemala à l'Argentine et même au fleuve Congo (ex. C. B. Clarke, in Urb. *Symb. Ant.* II, p. 42, 1900).

*Martinique.* — (*Hahn* n. 465).

**Mariscus hermaphroditus** (Jacq.) Urb. *Symb. Ant.* II, p. 165 (1900).

*Syn.* : *Carex hermaphrodita* Jacq. *Coll.* IV. p. 174 (1790) et *Icon. Pl. Rar.* III et 615 ; *Mariscus Jacquinii* H. B. et K. (1815) ; *Cyperus thyrsiflorus* Jungh. (1831). *C. incompletus* Boeck. (1869), *C. Picardae* Boeck. (1896).

Dans sa forme type, cette espèce n'éxiste pas aux Antilles françaises, mais elle est, à la Martinique seulement, dans une variété collectée par Bélanger, ancien directeur du Jardin botanique de St-Pierre.

Var. **peduncularis** (Britton) *comb. nov.*

A var *typica* nov. (Hab. in Grenada, *Sherring* coll. et in Hispaniola, *Picarda* n. 353 coll.) differt culmis et foliis minoribus, bracteis spicisque angustioribus.

*Syn.* : *Cyperus dissitiflorus* Hemsl. *Centr. Amer., Bot.* III, p. 446, *pro parte*, *C. flavus* Nees var. *peduncularis* Britton, in *Proc. Amer. Acad.* XXI, p. 442 (1886) ; *Mariscus Jacquinii* H. B. et K. var *angustior* C. B. Clarke, in Urban *Symb.Ant.* II, p. 46 (1900).

*Répart. géogr.* Sur le continent, de la Californie au Venezuela ; avec une micro-aire insulaire caraïbe : Martinique et St-Vincent (*Smith* n. 243).

*Martinique.* — (*Bélanger* : n. 792).

**Mariscus Mutisii** H. B. et K. *Nov. Gen. et Sp.* I, p. 216, t. 66 (1815).

*Syn.* : *M. Poeppigianus* Kunth (1837). *M. Karwinskianus* Kunth (1837), *Cyperus Mutisii* Griseb. (1869), *C. semitribrachiatus* Boeck. (1869). *C. ochreatus* Boeck. *C. compressotriqueter* Boeck.

*Obs.* — Espèce mise en synonymie par BRITTON et WILSON (*Bot. Porto-Rico,* V, P. 87, 1923) sous *C. incompletus* (Jacq.) Link (1827), qui est le *M. incompletus* (Jacq.) Urb., espèce bien distincte de *M. Mutisii* H. B. et K., raison pour laquelle la Martinique est citée par ces auteurs dans l'aire indiquée. *M. incompletus* (Jacq.) Urb. est en effet connu depuis la fin du siècle dernier dans cette Ile par l'échantillon de *Bélanger* n. 1260, mais *M. Mutisii* n'est signalé que pour Grenade (*Broadway* n. 1006) dans l'Archipel Caraïbe.

Les différences essentielles entre les 2 espèces résident dans les feuilles de 8-14 mm. de large, les épillets groupés densement, inférieurs à 1 mm. de large et nettement cylindriques dans *M. incompletus* Urb., alors que les feuilles n'ont que 6-8 mm. de large, des épillets distants, de 2 mm. de large et subellipsoïdes, dans *M. Mutisii* H. B. et K.

Les auteurs des flores antillaises séparent nettement les 2 espèces en général, tels que GRISEBACH, *Fl. Br. West Ind.* p. 567 (1864), C. B. CLARKE, in URB. II, p. 46 (1900) ; URB. *Symb. Ant.*, p. 165 (1900, IV, p. 113 (1903) et VIII, p. 58 (1920). Les répartitions géographiques des 2 espèces sont en outre différentes.

*Répart. géogr.* — Jamaïque, Hispaniola, Puerto-Rico, Grenade, Amérique Centrale, Venezuela, Pérou et Bolivie.

*Martinique.* — Ponces dioritiques et dépôt de nuées denses de la Montagne Pelée, lors de l'éruption de 1902 et de 1929, colonise ces terres très sèches, Rivière Blanche, entre St-Pierre et Précheur, alt. 0 m.-20 m., 23 août 1940 (*H. et M. Stehlé,* n. 4937) ; n. 5097, cendres volcaniques, xéro-héliophile, habitation Préville, alt. 100 m., 28 juillet 1942. Rare sauf dans ces colonisations de sols secs récemment constitués.

Espèce nouvelle pour les Antilles françaises.

SCIRPEAE.

**Heleocharis** R. Br. Sur les sept espèces que DUSS (*Fl. ph. Ant. fr.* p. 544-546, 1897) a décrites succinctement pour ce genre, une seule porte le nom qui lui convient : *H. maculosa* (Vahl) R. Br., les six autres sont désignées par des binômes actuellement invalidés ou rapportés à des espèces auxquelles ils n'appartiennent pas.

Les études successives de ce genre, en particulier celles de C. B. CLARKE et d'URBAN pour les espèces antillaises (in URBAN, *Symb. Ant.*, II, p. 58-75 et p. 165-166, 1900) et les monographies de BLAKE (in *Rhodora*, XX, p. 24, 1918) et de H. K. SVENSON, plus récentes, spécialement soignées et approfondies, intitulées « *Monographic Studies in the Genus Eleocharis* » (*Contrib. Brookl. Bot. Gard.* et *Rhodora*, 1929-1939) permettent de mettre au point la nomenclature des *Heleocharis* des Antilles françaises. Les récoltes de Cypéracées que nous avons effectuées avec le R. P. L. Quentin et P. Béna en Guadeloupe et avec M^me^ H. Stehlé en Martinique, au cours de ces 12 dernières années, dont les déterminations nous ont été confirmées pour certaines par le regretté P^r^ H. Chermezon, nous ont fourni les éléments nécessaires aux comparaisons effectuées à cette fin.

Les noms des espèces décrites par DUSS doivent être remplacés par les dénominations suivantes :

**H. retroflexa** (Poir.) Urb., au lieu de *H. chaetaria* Roem. et Schult. *H. retroflexa* Urb. *Symb. Ant.* II, p. 165 (1900) est basé sur *Scirpus reflexus* Poir. in Lam. *Encycl.* VI, p. 753 (1804) et a priorité sur *E. chaetaria* Roem. et Schult. (1817). Une excellente étude de l'espèce figure dans H. K. Svenson, *Mon. St. Gen. Eleocharis* IV, Brooklyn, n° 77, p. 236-238 ; pl. 461, fig. 11, map 8 (1837).

Aux numéros cités par DUSS (*Fl.* p. 544), ajouter :

*Guadeloupe.* — (*Duss* n. 3739 (N. Y.), *L'Herminier* n. 2 et 33, *Husnot* n. 17, *H. et M. Stehlé*, n. 671 et 1909).

*Martinique.* — (*Duss* n. 224, 467 et 4521 (N. Y.), *Bélanger*

n. 400, *Hahn* n° 1261, *H. et M. Stehlé*, n° 2091, 2249 et n° 3669).

Il convient de noter que cette espèce couvre aussi le spécimen collecté par Bertero (Kew Mus.) en Guadeloupe, sur lequel C. B. CLARKE a décrit *H. camptotricha* C. B. Clarke var. *Schweinitzii* C. B. Clarke, in Urb. *Symb. Ant.* II, p. 69 (1900). Ainsi que l'a remarqué H. K. SVENSON, *Rhodora*, XXXIX, p. 217 (1937), c'est un échantillon juvénile, sans fruit et grêle de *H. retroflexa* Urb. et il est à la base de la confusion de la synonymie de *H. prolifera* Torr. et *H. tenuissima* Boeck.

**H. flavescens** (Poir.) Urb., var. *typica* au lieu de *H. punctulata* Boeck., *forma major* Duss. *H. flavescens* Urb. *Symb. Ant.* IV, p. 116 (1903) est basé sur *Scirpus flavescens* Poir. in Lam. *Encycl.* VI, p. 756 (1804). Il a été souvent dénommé dans les Flores antillaises et les Monographies de Cypéracées antérieures à 1939 : *H. flaccida* (Reich.) Urb. *Symb. Ant.* II, p. 165 (1900), espèce couverte par *H. flavescens* (Poir.) Urb., bien qu'URBAN lui-même sépare les deux (in *Symb. Ant.* IV, p. 116 et VIII, p. 61).

Le nom de *H. punctulata* Boeck. forma *major* Duss, ne se trouve pas ailleurs que dans la *Flore* de DUSS (p. 544), et *H. punctata* Boeck. in *Vidensk. Medd. Kjob.*, p. 420 (1869), non Steud., est une espèce différente. D'après la description et les numéros cités de Duss, il s'agit bien de *H. flavescens* (Poir.) Urb., que C. B. CLARKE (*Symb.* p. 63) a rapporté à *H. ochreata* Nees, également synonyme. Une mise au point récente a été excellemment faite par H. K. SVENSON, pour éclaircir la nomenclature, la distribution et la compréhension de cette espèce (*Mon. Eleoch.* p. 47, pl. 541, fig. 1, map 22, Brookl. 1939).

Aux numéros de Duss cités (*Fl.* p. 544) il convient d'ajouter :

*Guadeloupe.* — (*Duss* n° 3124, n° 3735, *L'Herminier* n° 31, et n° 32, *Husnot* n° 19 et n° 20 ; *H. et M. Stehlé* n° 215, *b*, n. 693 (in herb. Paris).

*Martinique.* — (*Duss* n. 466 a, *Hahn* nº 375, 703 et 1446, *Plée* n. 504).

**H. flavescens** (Poir.) Urb. var. **Dussiana** (Boek.) *Comb. nov.*, au lieu de *H. Dussiana* Boeck. in *Kneuck. Allg. Bot. Zeitschr.* II, p. 54 (1897).

*Syn.* : *H. ochreata* Nees var. *flaccida* Boeck., ex C. B. Clarke ; *E. capitata* Miq. *pro parte.*

A var. **typica** nov. et a var. *fuscescens* (Kuekenthal) Svenson, differt culmis elongatis et firmioribus, spicis nigris 1 cm. longis.

C'est une variété plus robuste et plus allongée que la variété typique.

*Martinique.* — *Typus* : (*Duss* n. 466 a : mares du Champflore ; *Hahn* nº 703).

*Répart. géogr.* — Ste-Lucie et Puerto-Rico, Amérique tropicale (C. B. Clarke, *Symb. Ant.*, p. 64) mais peut être limité à la Martinique, ces aires étant relatives à la variété typique.

**H. geniculata** (L.) Roem. et Schult. *non auct. recent.*, au lieu de *H. capitata* R. Br., *H. geniculata* Roem. et Schult. *Syst. Veg.* II, p. 150 (1817), basé sur *Scirpus geniculatus* L. *Sp. Pl.* I, p. 48 (1753) a priorité sur *H. capitata* R. Br. *Prodr.* 225 (1910).

Un grand nombre de synonymes figurent pour cette espèce et, parmi les plus récents : *Eleogenus capitatus* (L.) Nees (1834), *Limnochloa geniculata* (L.) Nees *pro parte* (1842), *Chlorocharis capitata* (R. Br.) Rikli (1895) et *caribaea* (Rottb.) Blake, in *Rhodora*, XX, p. 24 (1918), *H. microformis* Buckley in Svenson (1929).

La conception de cette espèce a été longtemps faussée. Urban (*Symb. Ant.* IV, p. 117, 1903 et VIII, p. 62) l'appelle *H. capitata* R. Br. et en désigne une autre sous le nom de *H. geniculata* (L.) Roem. et Schult. Par ailleurs, Britton et Wilson (*Bot. Porto. Rico*, V, p. 91, 1923) la dénomment *H. ca-*

*ribaea* (Rottb.) Blake, en préçisant que « le nom de *capitata* lui a longtemps été appliquée de façon erronée ». SVENSON lui-même avait employé ce dernier binôme pour la désigner jusqu'en 1939, mais il a démontré, en accord avec J. F. DANDY, du British Museum (in litt. Svenson) et C. X. FURTADO (*Gard. Bull. Str. Settl.* IX, p. 293-299, 1937) que ce binôme devait être rejeté. Il est en effet basé sur une erreur qui a consisté à traiter *H. capitata* R. Br. comme une nouvelle combinaison ayant pour base *Scirpus capitatus* L., lequel est bien en réalité un *Heleocharis*, mais non l'*H. capitata* de Robert Brown. Le lectotype de *Sc. geniculatus* de l'*Hortus Cliffortianus* est identique avec l'*H. caribaea* (Rottb.) Blake, qui a été correctement référé par R. Brown à *H. capitata* R. Br., tous deux devenant synonymes de *H. geniculata* (L). Roem et Schult. tel qu'il est conçu ici, mais non employé au sens des auteurs récents. Celui des divers auteurs tels que CLARKE, URBAN, BRITTON et WILSON, ainsi que SVENSON (avant 1939) devient alors *H. elegans* (H. B. et K.) Roem. et Schult., basé sur *Scirpus elegans*. H. B. et K.

Une révision complète et bien étayée est donnée par H. K. SVENSON, *Monogr. St. Gen. Eleocharis*, Brooklyn, n° 85, p. 50-52, 1939.

Aux spécimens cités par DUSS (*Fl.* p. 545), on peut ajouter :

*Guadeloupe.* — (*Duss* n. 3910 *L'Herminier* s. n. ; *H. et M. Stehlé* n. 364, 670 et 671 (in herb. Paris), n. 2871).

*Martinique.* — (*Duss* n. 3739 (N. Y.), *Husnot* n. 21, *Plée* n. 18 et 411 ; *H. et M. Stehlé* n. 1047.)

**H. interstincta** (Vahl) R. Br., au lieu de *H. plantaginea* R. Br.

*H. interstincta* R. Br. *Prodr.* p. 224, in nota (1810) est basé sur *Scirpus interstinctus* Vahl, *Enum.* II, p. 251 (1806), alors que *H. plantaginea* Boeck. in *Linnaea* XXXVI, p. 474 (1869-1870) et non R. Br. (*errore* Duss) est basé sur *Sc. plantagineus* Sw. (1797), non Retz.

*Syn.* : *H. articulata* Kunth (1837), *H. septata* Miq. (1843), *H. obsoleta* Steud. (1855), *H. cognata* Steud. (1855). Décrite sans ambiguïté dans les Flores antillaises sous *H. interstincta* (Vahl) R. Br.

Aux spécimens cités par Duss (*Fl.*, p. 545), ajouter :

*Guadeloupe.* — (*Duss* n. 3123 a (*pro parte*), *Beaupertuis* s. n., *Bertero* s. n., *L'Herminier* s. n., *Read* n. 362 ; *H. et M. Stehlé* : n. 47, 675, 1478 et 5314).

*Martinique.* — (*Bélanger* 1256, *Hahn* n. 546, *Husnot* 23 ; *H. et M. Stehlé* n. 5571 et n. 5847).

**Heleocharis mutata** (L.) R. Br., au lieu de *H. spiralis* R. Br.

*H. mutata* (L.) R. Br. est basé sur *Scirpus mutatus* L. *Amoen. Acad.* V., p. 391 (1788), *H. spiralis* Boeck. non R. Br. (errore Duss), in *Linnaea* XXXIV, p. 473 (1869-70).

*Syn.* : *Limmochloa mutata* Nees (1834) ; *H. scariosa* Steud. (1855), *H. fistulosa* Boeck., *pro plant. amer.* (1869-70) ; *H. dulosa* Hemsl. p. p. (1885).

Aux spécimens de Duss (*Fl.* p. 546), ajouter :

*Guadeloupe.* — (*Beaupertuis* s. n., *Duss* n. 3637, *L'Herminier* s. n. ; *H. et M. Stehlé* n. 61, n. 673 et 674 (herb. Paris).

*Martinique.* — (*Husnot* n. 22, *Sieber*, n. 10 et n. 355).

La répartition géographique de ces espèces n'est pas citée ici car ce sont des pantropicales souvent disséminées dans les régions chaudes de l'Ancien et du Nouveau Continent.

Les neuf espèces que l'on doit retenir pour les Antilles françaises, sur les 150 du genre, dans leur sens large (avec les variétés et formes incluses) et d'après les révisions monographiques les plus récentes pour ce genre se répartissent dans les séries définies par H. K. Svenson (*Rhodora* XXXI, p. 127-129, 1929, et XXXIX, p. 3-4, 1939), de la manière suivante :

Espèces des Antilles françaises

*Séries* 1. *Mutatae.*

*Heleocharis mutata* (L.) R. Br. et *H. interstincta* (Vahl) R. Br.

*Séries* 2. *Maculosae* .

*Heleocharis maculosa* (Vahl) R. Br., *H. flavescens* (Poir.) Urb. *et H. geniculata* (L.) Roem. et Schult.

*Séries* 3. *Palustriformes*, sub-series *Truncatae*.

*Heleocharis nodulosa* (Roth) Schultes et *H. elegans* (H. B. et K.) Roem. et Schult.

*Séries* 4. *Tenuissimae*.

*Heleocharis retroflexa* (Poir.) Urb.

*Séries* 5, *Sulcatae*.

*Heleocharis montana* (H. B. et K.) Roem. et Schult.

**Heleocharis maculosa** (Vahl) R. Br. *Prodr.* p. 224, *in obs.* (1810).

*Syn.* : *Scirpus maculosus* Vahl, *Enum.* II, p. 247 (1806) ; *Isolepis fusco-purpurea* Steud. (1855), *H. gracillima* Boeck. (1869-70), *H. univaginata* Boeck. (1888).

Aux spécimens des Antilles françaises cités par DUSS (*Fl.* p. 545), ajouter :

*Guadeloupe.* — (*Duss* n. 3911, et n. 4108 (N. Y.), *L'Herminier* n. 39 et n. 40, *Husnot* n. 18, *Perrottet*, s. n. ; *H. et M. Stehlé* n. 34, 884 b, 1107 et n. 1165).

Le type de cette espèce est de Guadeloupe : (*Richard* s. n. (Cop.).

*Martinique.* — Non citée par DUSS (*Flore ph.*, p. 545), il l'y a trouvée cependant. (*Duss* n. 4137 et 4522 (N. Y.), *Guyon* s. n.).

Cette espèce est très bien précisée par SVENSON (*Rhodora*, XXXI, p. 238), map 24 (1929).

**Heleocharis elegans** (H. B. et K.) Roem. et Schult. *Syst.* II, p. 150 (1817).

*Syn.* : *Scirpus elegans* H. B. et K. ; *H. geniculata* auct. mult. non Roem. et Schult. nec Svenson (*Rhodora*, p. 51-52, 1939).

Cette espèce est représentée aux Antilles françaises par le

spécimen de *Duss* n. 3123 b (N. Y.) pour la Guadeloupe et par celui de *Hahn* n. 576, à la Martinique.

**H. nodulosa** (Roth) Schultes, in Roem. et Schult., *Mant.* II, p. 87 (1824). Basé sur *Scirpus nodulosus* Roth, *Nov. Sp. Pl.* p. 29 (1821).

*Syn.* : *Eleogenus nodulosus* Nees (1842), *H. consanguinea* Kunth (1837), *H. subnodulosa* Steud. (1855), *H. geniculata* Roem. et Schult. (1824) non R. Br., *Isolepsis heteromorpha* Steud. (1855).

Var. *tenuis* Boeck. *Flora* XXII, p. 160 -1879).

Cette variété diffère de la variété *typica* (*H. nodulosa* Schult. *str. sens.*) par ses tiges restreintes n'excédant pas 1 mm. de diamètre. BARROS, en 1928 (*Anales Mus. Hist. Nat. Buenos Aires* XXXIV, p. 447) et SVENSON, en 1937 (*Monogr. Eleocharis*, Brooklyn, n° 77, p. 257) ont indiqué sa répartition :

*Guadeloupe.* — *Duss* n. 4108 (in herb. New York).

*Répart. géogr.* — Sporadique dans l'aire de la variété typique : Cuba (*Eckman* n. 18.865), Jamaïque (*Harris* n. 12.729) et Argentine (*Eckman* n. 1311).

**H. montana** (H. B. et K.) Roem. et Schult., *Syst.* II, p. 153 (1817). Basé sur *Scirpus montanus* H. B. et K. *Nov. Gen. et Sp.* I, p. 226 (1815).

*Syn.* : *Linmochloa truncata* Liebm. 1851), H. *ochreata* Boeck. (1859), *H. arenicola* Hemsl. 1885) ; *H. vulcani* Boeck. (1887).

Espèce décrite dans C. B. CLARKE (in Urb. *Symb.* II, p. 73-74, 1900) pour la Guadeloupe, sur un échantillon de *Bertero* s. n., et caractérisée dans le synopsis de cet auteur (p. 59) par sa graine dorée par rapport aux espèces voisines : *H. pachystyla* C. B. Clarke et *H. sulcata* Nees, dans les *Culmi graciles* de la section des *Leiocarpicae*, dans le subgenus *Eu-Heleocharis*. Espèce pantropicale américaine (sauf en Guyane et au Brésil) mais, aux Antilles, seulement en Guadeloupe.

**Fimbristylis miliacea** (Thunb.) Vahl, *Enum.* II, p. 287

(1806). Basé sur *Scirpus miliaceus* Thunb. *Flor. Jap.* p. 37 (1784), non Linné herb. propr.

*Syn.* : *Iriha miliacea* O. Kuntze, *Rev.* II, p. 752 (1891).

*Obs.* Espèce non citée dans les flores antillaises pour l'Archipel Caraïbe, mais seulement pour les Grandes Antilles URBAN, *Symb. Ant.*, p. 119 (1903), BRITTON et WILSON (*Bot. Porto Rico V.*, p. 95 (1923). Elle y existe cependant, tant à la Guadeloupe qu'à la Martinique.

*Guadeloupe.* — 12 novembre 1937 ; pelouse psammophile, xéro-héliophile littorale, Grande Anse à Vieux-Fort, alt. 0 m. 10-m. (*H. et M. Stehlé*, n° 2733.)

Citée dans les *Glumiflorées des Antilles françaises* (in *Caribb. Forest.* vol. V, n° 4, juillet 1944).

*Martinique.* — 18 février 1939, pelouse semi-hydrophile rivulaire, marécages sur latéritoïdes, Tivoli, près Rivière Madame, alt. 240 m. (*H. et M. Stehlé*, n° 3677.)

*Répart. géogr* : Pantropicale, très répandue en Asie et en Océanie, plus rare en Amérique et en Afrique. Sur le Continent Américain, elle est surtout en Floride et en Californie ; aux Antilles, elle n'était signalée que pour Cuba (*Wright* n. 3772) et pour Puerto-Rico (*Sintenis* n. 4947).

## RHYNCHOSPOREAE

**Rhynchospora globularis** (Chapman) Small, var. *Regognita* Gale, *Rhodora*, XLVI, p. 245 (1944).

Petite Cypéracée dressée, à tiges très minces et fines, souvent maculées, érigées, de 18 à 50 cm. de haut, 2 mm. de diamètre, à feuilles linéaires, acutées, à épillets terminaux globulaires brun violacé ou brun-pourpre, ou inflorescence courte, de 3-6 mm. de diamètre.

Nous devons l'identification de cette espèce à la compétence de M. E. C. Léonard, de la Smithsonian Institution (Wash.), auquel nous exprimons l'hommage de notre vive reconnaissance, ainsi que pour les renseignements qu'il a bien voulu nous fournir au sujet de cette espèce et d'autres rares ou de détermination délicate.

*Répart. géogr.* : Est et Centre des Etats-Unis, Honduras, Cuba, Hispaniola, Jamaïque, Puerto-Rico.

Son aire de distribution doit être augmentée vers le Sud, jusqu'à l'Archipel Caraïbe.

*Martinique.* — Tivoli à Balata, propriété Lagarde, colonise en tapis méso-sciaphile et humide les sous-bois à *Swietenia*, *Simaruba* et *Haematoxylon*, alt. 320 m., 12 décembre 1943 (*H. et M. Stehlé*, n. 5431 ; n. 5848), pelouses au bord de la Rivière Madame, sur sol de latéritoïdes rouges et périodiquement immergé, alt. 280 m., 22 novembre 1945. Rare dans l'Ile, sauf dans ces colonisations denses.

Espèce nouvelle pour l'Archipel Caraïbe.

---

## *NUXIA* (FAMILLE DES LOGANIACÉES) MALGACHES

par P. Jovet

Cette note contient, outre les diagnoses latines de 8 espèces nouvelles (avec localités, stations...), quelques notations brèves sur les *Nuxia* antérieurement connus de Madagascar. Toutes ces espèces entrent dans le sous-genre *Lachnopylis* et dans les sections *Glomerulatae* et *Sphaerocephalae*. Ce sont toutes des endémiques malgaches.

### 1. **Nuxia Allorgeorum** spec. nov.

Frutex 5-6 m. altus. Rami veteres leviter angulos longitrorsus rimosi. Ramulis junioribus tomentosis cinereis vel subflavis ; foliis opposito-decussatis cinereo-viridibus (in vivo, teste Perrier), elliptico-ovatis, in parte superiore sinuolatis, basi sensim in petiolum angustatis; lamina ad 50 mm. longa × 18 mm. lata ; petiolo 12 mm. longo, supra pubescentibus, infra cinereo-tomentosis, nervo medio infra prominente, nervis lateralibus 12-16 jugis ; lamina evoluta pagina superiore subglabra nervis tertiariis supra manifeste reticulatis.

Inflorescentia rotundato-corymbosa tam alta quam lata ad 50 × 50 mm., omnino tomentosa cinerea vel subflava, bifurco terminali verticillis 2 ramorum 2 oppositorum superstante ; cymulis (7-15 fl.) in ramorum 2ⁱ ordinis apice ; glomeruli laterales (3-7 fl.) ramos tertiarios terminantes.